

COMMISSION chargée de l'examen :
1° *du projet de loi ayant pour objet la création*
d'une école d'arts et métiers à Lille (Nord);
2° *du projet de loi ayant pour objet la création*
d'une école nationale professionnelle spéciale
à la grosse chaudronnerie et aux grandes
constructions en fer à Nevers (Nièvre). (Nommée
le 25 janvier 1881.)

MM.

1^{er} BUREAU : CLAUDE.
2° — ARBEL.
3° — GUYOT-LAVALINE.
4° — MASSÉ.
5° — CHAVASSIEU.
6° — DUFRESNE.
7° — TENAILLE-SALIGNY.
8° — MERLIN.
9° — PARIS.

1

Commission relative à la création
d'une école des arts et métiers à Lille, et d'une
école professionnelle de ~~grande~~ chaudronnerie
et de grandes constructions au fer à
Nevers.

Séance du 27 février 1881

La Commission se réunit à 1^h $\frac{1}{4}$ - par la présence
de M. Dufresne doyen d'âge -

M. Dufresne est nommé président - ~~M. Dufresne~~
~~Secrétaire~~ - M. Lemaître - Saliquet secrétaire -

Après une courte discussion la Commission
passe à l'unanimité qu'elle adopte les con-
clusions ~~du~~ des deux projets de loi -

M. Merlin est nommé rapporteur du projet
concernant l'école de Lille, et M. Massé
rapporteur du projet concernant l'école
de Nevers -

La séance est levée à 1^h $\frac{1}{2}$ -

Le Président -

Le Secrétaire

J. Dupresne

M. L. Saliquet

Séance du 27 février, ouverte à 1^h 40
sous la présidence de M. Dupresne.

M. Merlin donne lecture de son
rapport sur le projet de loi relatif à la
création d'une école des arts et métiers à
Lille, et combat à l'adoption du projet.

La Commission adopte à l'unanimité
les conclusions du rapport d'ailleurs

fortement motivés.

M^r Massé dans un rapport étendu et fort intéressant fait ressortir l'utilité de la création d'une école de dessin Chacunisme et de constructions métalliques; et expose les raisons qui ont déterminé le choix de la ville de Nevers pour l'installation de cette école.

La Commission approuve le rapport sans observations.

La séance est levée à 2 h.

Le Président
J. Dupromme

Séance du 26 juillet 1841 ouverte à 1 heure sous la Présidence de M^r Massé M^r Guyod-Lavaline remplissant les fonctions de Secrétaire.

M^r le Président donne lecture de l'exposé des motifs du projet de loi ayant pour objet la création d'une école nationale des arts et métiers industriels à Nevers.

La commission appréciant les avantages qui résultent au point de vue des intérêts de notre industrie nationale, la création dont il s'agit, donne son entière approbation au projet et délègue M^r Merle de Présenter un rapport en ce sens.

La séance est levée à 1 h. 3/4.

Le Président. *Massé*

Le Secrétaire
G. Guyod-Lavaline